

Hollande va-t-il supplier celui qui paie les amendes des ennikabées de rester français ?

écrit par Christine Tasin | 31 octobre 2013



On apprend que la loi française interdisant le nikab est délibérément et ouvertement bafouée puisque seules 8 contrevenantes sur 661 [ont payé](#) leur amende, prise en charge par Rachid Nekkaz, (grand défenseur devant l'éternel et les mortels de Karim Achoui, "l'avocat des voyous"). .

On apprend que le même Nekkaz s'est amusé à acheter un parrainage pendant la campagne des présidentielles de 2012.

On apprend dans le même article que son site s'appelle "Touche pas à ma constitution" (il n'est pas interdit de rire...).

On apprend que cet individu, né en France de parents algériens est français mais que personne n'a eu l'idée de le déchoir de sa nationalité ni même d'intenter un procès pour entrave à la justice puisqu'il interdit, de fait, l'application de la loi anti-burka.

Mais on apprend, et on s'en réjouit, que ce membre du parti socialiste français vient, enfin ! – de [renoncer](#) à la

nationalité française pour postuler à la présidence de l'Algérie.

Bon vent !

Sauf que... on s'attend à voir Hollande larmoyant prendre la parole sur toutes les chaînes de télévision afin de supplier Nekkaz de ne pas abandonner sa croisade islamique et l'aide énorme qu'il apporte au projet socialiste de remplacement de population.

Christine Tasin